



Formulaire de vérification pour demande de dérogation à la règle sur le changement d'université

Politique sur le rapatriement

Dans le cadre de la règle 40.10.5.7.3 et suite à l'approbation par U SPORTS du formulaire rempli, un étudiant¹ athlète qui transfère d'une équipe d'une institution postsecondaire non membre de U SPORTS (comme la NCAA ou la NAIA) à une équipe d'une université membre de U SPORTS est immédiatement admissible aux compétitions de U SPORTS à moins :

- a) que l'étudiant athlète ait déjà participé à des compétitions avec son établissement d'origine durant le même trimestre, ou
- b) que l'étudiant athlète ait été imputé d'une saison de compétitions (ou une année d'admissibilité ou l'équivalent) durant la même année académique qu'il souhaite participer aux activités de l'université canadienne, ou
- c) que l'étudiant athlète n'ait pas respecté les exigences académiques (selon 40.10.3.3) durant sa dernière année à son établissement étranger, ou
- d) lors de changement d'université en milieu d'année (entre le trimestre d'automne et d'hiver), que l'on ait imputé à l'étudiant athlète une année d'admissibilité dans tout sport au programme de U SPORTS pendant quatre années académiques au sein de son ancien organisme d'encadrement (selon 40.10.4.3.2), ou
- e) que l'étudiant athlète ait quitté son ancien établissement étranger en ayant atteint ou dépassé le nombre maximum d'années de compétitions reconnu par son ancien organisme d'encadrement (selon 40.10.4.3.3.b), ou
- f) que l'étudiant athlète ne soit pas un citoyen canadien ou détenteur d'un certificat de résident permanent. Dans ce cas, cette personne ne peut pas participer aux compétitions de U SPORTS avant un an à compter de la date de sa dernière participation avec son ancien établissement, ou

Si ces conditions sont respectées et que le formulaire est complètement rempli, et qu'il n'y a pas de circonstances atténuantes identifiées par le personnel du secrétariat national, l'étudiante ou l'étudiant athlète identifié dans ce formulaire est immédiatement admissible à participer aux activités de U SPORTS comme membre d'une équipe sportive de sa nouvelle université. Tous les autres règlements d'admissibilité de U SPORTS doivent toutefois être respectés.

***** Le formulaire rempli doit être transmis au secrétariat national de U SPORTS pour approbation *****

Formulaire à remplir par l'université qui présente la demande de dérogation

Nom de l'étudiant/e athlète : _____

Courriel de l'étudiant/e athlète : _____

Université fréquentée actuellement : _____

Université qui demande la dérogation : _____

Discipline sportive : _____

¹ Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Combien d'années de fréquentation à l'université américaine? _____

Nombre d'années d'admissibilité épuisées à l'université américaine : _____

Dernière date de participation avec l'université américaine : _____

Nombre de crédits réussis au cours de la dernière année d'admissibilité : _____

L'étudiant/e athlète est-il de citoyenneté canadienne ou résident permanent? Oui ou Non

Quels sont les motifs invoqués par l'étudiant/e athlète qui souhaite changer d'université?

Adaptation au milieu (langue, éloignement de la famille, intégration sociale, coûts, etc.)

Problèmes d'études (programme d'études souhaité non offert, etc.)

L'expérience sportive n'était pas à la hauteur des attentes

Des promesses faites lors du recrutement n'ont pas été respectées

Autres raisons – veuillez expliquer : _____

Les motifs invoqués ci-devant seront traités avec discrétion. Ils ne seront pas diffusés. Ils seront utilisés uniquement pour identifier les tendances qui peuvent se dégager dans ce genre de demandes. Ils n'influenceront pas la décision d'autoriser ou non la dérogation. Nous vous invitons donc à exprimer librement vos raisons de changement d'université.

Je confirme, en signant ci-dessous, que l'information contenue dans ce formulaire est exacte et complète :

Direction des sports

Fonction

Date

Étudiante ou étudiant athlète

Date